

Webinaire du 20 février 2024

INTRO/contexte

Les compétences transversales sont de plus en plus fréquemment recherchées lors des recrutements, en particulier pour les salariés intérimaires qui doivent faire preuve de fortes capacités d'adaptation à chaque nouvelle mission. Pour répondre aux besoins des entreprises, tout en contribuant à la sécurisation des parcours professionnels, le Fonds professionnel pour l'emploi dans le travail temporaire (FPETT), opérateur paritaire pour la branche du travail temporaire, lance un nouvel outil en ligne gratuit, destiné tant aux salariés qu'aux acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

◆ Accès à l'outil

Où peut-on accéder à l'outil T@CT ?

L'outil est accessible à l'adresse suivante : <https://tact-fpett.fr/>. Il peut être librement utilisé, intégré à vos sites web et diffusé par toutes les structures souhaitant en faire bénéficier un large public.

Faut-il créer un compte pour utiliser T@CT ?

L'outil est accessible sans inscription. Cependant, la création d'un compte permet de sauvegarder ses résultats et de les recevoir par e-mail.

Peut-on utiliser T@CT sur un smartphone ?

Oui, l'outil est responsive et accessible sur mobile sans téléchargement.

À partir de quand l'outil est-il disponible ?

L'outil est utilisable dès aujourd'hui. Il sera enrichi d'ici fin février avec des kits pédagogiques et des propositions d'animations.

◆ Création et gestion des comptes utilisateurs

Qui peut créer un compte utilisateur ?

Toute structure qui le souhaite et en a l'utilité. L'outil favorise un cadre collaboratif et respectueux des droits d'auteur, permettant aux structures partenaires d'exploiter librement les contenus.

Comment créer un compte utilisateur ?

Il suffit de s'inscrire directement sur la plateforme. À partir de fin février 2025, les utilisateurs auront accès à des fiches outils complémentaires et des ressources pédagogiques.

Comment-faire un groupe avec plusieurs utilisateurs

Cette fonctionnalité n'est pas prévue, soit vous optez pour un compte par utilisateur, soit un compte pour votre structure (même identifiant et mot de passe).

Faut-il un compte utilisateur pour accéder à toutes les ressources ?

Non, les ressources principales sont en libre accès. Cependant, un compte « structure d'accompagnement » donne accès à des contenus complémentaires (fiches outils, kits pédagogiques, etc.).

Peut-on utiliser un seul compte pour un groupe, comme une E2C ?

Oui, mais il faudra partager les mêmes identifiants. Toutefois, nous recommandons la création de comptes individuels.

◆ Public cible et utilisation

T@CT est-il uniquement destiné aux intérimaires ?

Non, l'outil s'adresse à trois publics principaux :

- **Les jeunes** découvrant le monde professionnel et souhaitant valoriser leurs compétences transversales.
- **Les intérimaires** ayant besoin de sécuriser leur parcours en mettant en avant leurs compétences.
- **Les demandeurs d'emploi**, pour qui l'outil constitue un levier de reconversion et d'employabilité.

Est-ce intéressant pour un organisme de formation ?

Oui, l'outil peut être utilisé en complément des formations métiers ou réglementaires. Il aide à développer des compétences transversales essentielles (gestion des situations complexes, respect des règles, travail en équipe, etc.). Les organismes sont encouragés à créer un compte pour accéder aux kits pédagogiques.

Les tests sont-ils accessibles aux personnes ayant un faible niveau de français ?

Les mises en situation sont simplifiées, mais nécessitent un niveau de français suffisant. C'est pourquoi des kits pédagogiques sont prévus pour l'animation d'ateliers collectifs afin d'accompagner les publics ayant des difficultés linguistiques. Une adaptation avec la méthode FALC pourrait être envisagée dans le futur.

Les situations abordées concernent-elles uniquement les missions d'intérim ? (Pas de situation en lien avec les métiers support à l'entreprise ?

Les situations proposées couvrent une grande variété de métiers et notamment les plus courant en intérim. Une partie des situations concernent également les fonctions support de l'entreprise.

Si l'outil est utilisé en atelier, combien de temps faut-il prévoir ?

Les ateliers sont conçus pour une durée d'environ une heure.

◆ Fonctionnalités et contenu

Comment sont stockés les résultats des tests et la progression ?

Un compte utilisateur est nécessaire pour sauvegarder son historique et suivre sa progression.

L'outil propose 7 compétences, pourquoi si peu ?

Les compétences sélectionnées sont considérées comme essentielles pour les intérimaires afin d'améliorer leur employabilité. L'outil sera enrichi en décembre avec une nouvelle compétence : « éco-citoyenneté ».

Est-il possible d'extraire et diffuser les fiches outils ?

Oui, les fiches sont téléchargeables et peuvent être librement diffusées.

L'agence peut-elle faire passer certains tests et obtenir un compte rendu ?

Les résultats sont transmis aux salariés ou demandeurs d'emploi ayant effectué les tests. Ces derniers peuvent ensuite les partager avec leur agence d'emploi s'ils le souhaitent.

◆ Animations et webinaires

Peut-on organiser des webinaires dédiés aux structures et aux agences d'emploi ?

Oui, nous sommes à votre disposition pour organiser des webinaires adaptés à vos besoins spécifiques.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter

Céline Ratté, Chargée de développement et de partenariat

Mob. +33 (0)7 70 21 20 15, celine.rattez@fpett.fr